

Communiqué aux médias

28 septembre 2021

Parcs éoliens neuchâtelois : zéro avantage pour le climat, et une menace sur le patrimoine mondial

Paysage Libre BEJUNE met en ligne une [vidéo](#) qui montre l'impact des parcs éoliens prévus à proximité des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes deux classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. La quantité de machines et leur dimension constituent une menace évidente pour la reconnaissance internationale des deux villes. Des cas comparables ailleurs en Europe montrent toute l'importance de prendre ce risque au sérieux si la région horlogère de l'Arc jurassien ne désire pas perdre un des atouts participant à son rayonnement international.



Projet éolien de Montperreux, vu depuis la rue Alexis-Marie-Piaget (périmètre protégé)

Ce ne sont pas moins de 14 machines qui risquent d'être érigées sur les hauteurs immédiates des deux villes des Montagnes neuchâteloises, en particulier de La Chaux-de-Fonds. Les 37'000 habitantes et habitants de la Métropole horlogère ne sont pas seulement concernés par une altération marquée de leur cadre de vie : il en va également ni plus ni moins de l'inscription des deux villes au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO pour leur architecture horlogère.

De nombreux exemples témoignent de la difficile cohabitation entre éoliennes et patrimoine, comme la Vallée du Haut-Rhin ou encore les grottes de Ölligen et leurs fresques murales préhistoriques, où les autorités allemandes ont refusé des parcs éoliens afin de protéger l'intérêt patrimonial du site. Il n'en va pas autrement en Suisse : situées à 3 km du périmètre protégé de La Chaux-de-Fonds, les 14 éoliennes des projets de Crêt-Meuron et de Montperreux prévus de part et d'autre du Col de La Vue-des-Alpes pourraient bien faire perdre le précieux label si elles sont construites.

Epée de Damoclès pour le patrimoine et l'attractivité de tout l'Arc jurassien, ces éoliennes constituent aussi une mauvaise nouvelle pour le climat, comme le montre l'actualité : en raison des vents faibles que connaît l'Europe entière depuis un mois, les centrales à gaz et à charbon tournent à plein régime pour compenser les éoliennes à l'arrêt, au point de faire exploser le prix du gaz, fort émetteur de CO₂.

L'Office fédéral de la culture OFC est en train de préparer un rapport d'impact des projets éoliens concernés sur le patrimoine culturel mondial de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Dans cette problématique, une attention particulière doit être portée à l'impact cumulé de l'ensemble des sites éoliens prévus dans la planification éolienne des Cantons de Neuchâtel et de Berne, soit 3 périmètres permettant à terme la construction de 28 machines, en plus des 16 déjà en fonction à Mont-Crosin. Paysage Libre BEJUNE demande à l'OFC de rendre ce rapport public dès sa finition, de sorte que tous les acteurs concernés puissent prendre connaissance de la méthodologie et des conclusions que la Confédération adressera à l'UNESCO.

Par ailleurs, Paysage Libre BEJUNE attend des partis politiques qu'ils se positionnent clairement sur l'avenir du classement des deux villes neuchâteloises au patrimoine mondial. L'opinion publique est en droit de savoir quels partis s'activeront à la préservation des intérêts des Montagnes neuchâteloises et lesquels sont prêts à sacrifier le label sur l'autel des éoliennes.

La vidéo est disponible sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=436M_zKqgxM

Les vidéos dynamiques de projets éoliens

Composé de survols virtuels 3D et de photomontages dynamiques, les visualisations de Paysage Libre Suisse sont réalisées au moyen d'un logiciel spécialement conçu pour exploiter les géodonnées 3D de Swisstopo. L'ensemble des indications des plans directeurs sont scrupuleusement prises en compte. Les emplacements et l'altitude au sol de chaque machine ainsi que le choix du modèle d'éolienne correspondent aux données des promoteurs. La taille des rotors, les ombres portées, les balises nocturnes, l'emprise sur le paysage sont fidèles à ce qui attend les habitants de la région concernée.

20 vidéos ont déjà été réalisées, et sont disponibles sur le site www.parcs-eoliens.ch, ou sur la [page Youtube](#) de Paysage Libre Suisse.

Contact

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, www.pl-bejune.ch